



CIRES-LÈS-MELLO

le mag'

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2025

**NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE 2025 !**

commune de
Cires-lès-Mello

SOMMAIRE

03 FINANCES & TRAVAUX

05 COMMERCE

06 SÉCURITÉ

06 INTEMPÉRIES

07 COMMUNICATION

08 CULTURE

10 ÉDUCATION

14 DÉVELOPPEMENT DURABLE

16 SOCIAL

20 VIE ASSOCIATIVE

27 EXPRESSION

Commune de Cires-lès-Mello :

7 rue de la mairie,
60660 Cires-lès-Mello

Directeur de la publication :

Alain Guérinet,
Maire de Cires-lès-Mello

Conception :

Fabien Delvallet,
Antonin Dellavite

Impression :

IMPRIMERIE ISL Creil
03 44 64 13 95



Tirage : 2 000 exemplaires

BONNE ANNÉE 2025 !

Les vœux du maire „

Chères Ciroises, chers Cirois,

Si la naissance de la nouvelle année a longtemps été instable et variée entre le 1^{er} mars et le 1^{er} avril, elle est toujours depuis l'antiquité le moment d'un échange sympathique de vœux et de cadeaux.

En effet, il a fallu attendre un édit de Charles IX de 1567 pour que le nouvel an coïncide avec le 1^{er} janvier, le mois du dieu Janus dans le royaume de France.

Déjà dans l'antiquité, les romains s'offraient des dattes, des figues, du miel... En espérant que la douceur et la saveur de ces présents présageraient d'une bonne année heureuse.

Je vous souhaite donc, à tous, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, des vœux de bonne santé, de réussite, d'espoir pour 2025, plein de petits bonheurs, et de profiter des petits et grands plaisirs de la vie.

Avec une pensée, pour les plus démunis, pour les personnes disparues en 2024 et pour leur famille. Je pense aussi aux cirois et ciroises sinistrés par les coulées de boues dans la nuit du 1^{er} au 2 mai et à nos compatriotes de Mayotte après le passage destructeur du dernier ouragan.

Je forme des vœux de meilleure santé et de guérison aux personnes malades qui souffrent, tant sur le plan physique que psychique. La maladie et la douleur transforment trop souvent en calvaire la vie quotidienne de nombreux de nos proches.

Que le courage leur soit donné de surmonter ces épreuves et que les souffrances morales trouvent aussi leur réconfort.

Que cette nouvelle année se déroule dans la fraternité, la sérénité avec le sourire pour vous, votre famille, vos amis et pour tous les cirois.

J'aurai une attention plus particulière pour certains et notamment parmi nos anciens, qui se retrouvent seuls et parfois oubliés des leurs.

C'est un devoir familial, moral et social que de leur donner un peu de chaleur, de réconfort, leur montrer des gestes d'affection.

Toujours le bruit des armes, dans ce monde déboussolé, souvent malveillant, parfois impitoyable et cruel, à l'égard des vraies valeurs de la vie, que ce nouvel an qui s'ouvre soit synonyme de paix, de progrès et de prospérité pour tous.

Alors que l'égoïsme, le fanatisme sont si présents, qu'un souffle de sagesse et de partage, se répand, il sera toujours le bienvenu.

Je vous souhaite de tout cœur une excellente année 2025 pour vous, vos proches et ceux qui vous sont chers.

Tous mes vœux, pour que vous puissiez longtemps profiter de notre douceur de vivre, en conservant une santé florissante et en réussissant dans les projets qui vous tiennent à cœur.



Alain GUÉRINET,
Maire de Cires-lès-Mello

BILAN DE L'ANNÉE 2024

En ce début 2025, traditionnellement c'est l'heure de faire le bilan de l'année passée et d'énoncer les perspectives de cette année qui commence.

ÉCOLE DU TILLET

La fin de construction de l'école du Tillet (extension et restauration) avec, comme souvent, l'agacement face aux finitions de chantier qui traînent en longueur afin d'obtenir la venue des ouvriers pour quelques heures ou une journée, pour régler de petits détails pour l'entreprise mais qui, pour les utilisateurs, sont perçus comme des défauts vite insupportables à l'utilisation quotidienne.

RUE DE MAYSEL

La réalisation de la première partie de la rue de Maysel (coût 300 000 € avec une subvention du département de 68 000 €), travaux rapidement exécutés sans problème majeur avec les dernières adaptations pour assurer un trottoir sécurisé pour les piétons d'un côté et un stationnement mieux matérialisé de l'autre.



QUARTIER DE LA COUTURE

Un évènement climatique dans la nuit du 1^{er} au 2 mai destructeur pour certaines voiries de la commune comme pour certains administrés, essentiellement dans le quartier de la Couture. Pour la commune, cela a eu un coût de remise en état des voiries et un coût de main d'œuvre pour le nettoyage avec un impact important dans le programme d'entretien de voirie et, pour le personnel communal, des retards dans la réalisation du programme de tontes notamment.



ACHAT IMMOBILIER

L'achat d'une propriété (coût : 400 000 €) en centre-ville par préemption qui n'était bien sûr, pas prévu. Cette propriété ancienne, jouxtant le groupe scolaire Jean de la Fontaine, maison de maître rachetée au début des années 80 par la famille Chaurand, était auparavant propriété de la famille Lesur, industriel de la laine avec son usine à cheval sur les communes de Cires et de Mello, aujourd'hui lotie en « la Boucle d'Eau » sur Mello et « l'allée de la Filature » sur Cires les Mello. Rappelons également que cet industriel a été aussi le constructeur de la salle polyvalente, tout juste centenaire, avec à son fronton les initiales mêlées EL (Ernest Lesur). Cette salle a été rétrocédée à la commune en 1937, rénovée une première fois en 1980. Elle fait à nouveau aujourd'hui, l'objet d'une étude de rénovation dont nous reparlerons plus loin.

04 FINANCES & TRAVAUX

Le programme 2025 sera essentiellement une année d'étude. Probablement, la seule réalisation de l'année sera la réfection des sanitaires de l'école Jean de la Fontaine, opération pour laquelle le maître d'œuvre est désigné pour faire une consultation des entreprises au 1^{er} trimestre 2025.

DEUX ÉTUDES CONCERNANT L'EAU SONT EN COURS :

L'une sur le **zonage des bassins versants** (coût : 33 000 € TTC, subvention de 80% du HT, soit 22 000 €) pour préciser leurs surfaces respectives et préconiser les aménagements qu'il faudrait faire pour limiter ou éliminer si possible, les désordres que nous avons connus en mai. Ce n'est pas forcément les plus grands qui seront les plus difficiles à traiter. L'exemple des dégâts dans la Couture créé par le tout petit bassin des Catillons en est l'exemple type.

L'autre plus opérationnelle du **bassin de Cagnière** (coût : 29 000 € TTC, subvention de 50% du HT, soit 12 000 €) sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années est le plus grand de la commune, à près de 400 hectares avec un peu d'eau qui vient d'au-delà de la route de Tillet à Foulanges. Compte tenu de sa surface, c'est un dossier « d'autorisation » : 4 mois de consultation des services (Chambre d'Agriculture et Préfecture notamment) et deux mois d'enquête publique où chacun pourra prendre connaissance et consigner ses observations. Cela nous amènera à l'automne où nous pourrons enfin finaliser un programme de travaux. Il en découlera la consultation d'entreprises pour travaux en 2026.

DEUX ÉTUDES DE BÂTIMENTS :

La **salle polyvalente**, est un véritable gouffre en énergie. L'étude thermique a été réalisée il y a quelques mois déjà. L'étude de la structure du bâtiment vient de nous parvenir avec le programmiste en charge du dossier. Nous allons pouvoir finaliser le programme de travaux. Avec, outre l'isolation, un aménagement permettant d'occuper simultanément petite salle et grande salle en totale autonomie et un possible déplacement de la cuisine dont l'accès est assez inapproprié pour son approvisionnement, comme pour le service.

Groupe scolaire Jean de la Fontaine : L'étude thermique, là aussi, vient de nous parvenir et nous promet une économie d'énergie allant jusqu'à 43%, ce qui est considérable et nous permet d'accéder à différentes aides dans les meilleures conditions. Reste à mettre tout cela en chiffres budgétairement.

La clôture des comptes n'appelle pas de grandes explications. Les dépenses de fonctionnement ont été tenues mais l'excédent sera modeste. Le budget d'investissement est lui plus atypique avec un excédent de recettes plutôt inhabituel, essentiellement pour deux raisons :

- un retour très important de TVA dû au montant décaissé pour l'école en 2024,
- l'encaissement d'une grosse partie des subventions obtenues pour l'école et versées, pour l'essentiel, après solde justifié du paiement des travaux correspondants.

LES INQUIÉTUDES DU BUDGET 2025 :

Dans l'incertitude politique générale et l'absence de budget de l'État actuellement, nous souhaitons pouvoir maintenir cette année encore le taux d'imposition des années précédentes, mais les dotations de fonctionnement de l'État vont au mieux restées stables. Seule la réévaluation automatique des bases d'imposition vont augmenter, alignées sur l'inflation de 2 à 2,5%. Mais pour nous, c'est l'ensemble de nos dépenses qui vont croître à ce rythme. En ce qui concerne l'investissement, faute de budget national, les enveloppes d'État : DETR, DSIL et Fond Vert n'existent pas à ce jour et se verront, sans doute, plus ou moins

réduites lors du vote du budget. Contraint de voter les budgets en équilibre, celui-ci sera assuré sur le papier, par l'emprunt, à charge d'ajuster au cours de l'année avec les subventions finalement attribuées, ou à différer certains programmes afin d'éviter l'emprunt autant que possible.

DETTE DE CIRES-LÈS-MELLO

La commune n'est pas beaucoup endettée, moins de 1 million d'euros et n'a pas emprunté depuis la construction du complexe sportif, il y a plus de 10 ans maintenant. Le mot « emprunt » n'est pas un gros mot. Qui n'a pas emprunté pour son logement ou même le plus souvent pour sa voiture ? La prudence restera toujours notre première ligne de conduite.

HUBERT CABORDEL 

COMMERCE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

Le 06 mai 2024, le Salon de coiffure « L'OR COIFFURE » a été racheté par Ines au 2 rue de Blaincourt.

Le 15 octobre 2024, Ambiance coiffure a été racheté par MS BEAUTY au 14 rue de la Ville.

Le 12 septembre 2024, c'est Mehdi et Sonia qui ont repris le garage RENAULT CORROY situé au 37 rue de Tanfort.

Le 13 septembre 2024, un fleuriste de l'enseigne MADAME FLEURS dirigée par Sarah Havart, accompagnée de Stéphanie et Elodie a ouvert ses portes au 5 rue de Blaincourt.

Le 19 décembre 2024, la boulangerie CHARPENTIER a été rachetée par Mehdy Hamdoun au 44 rue de la Ville.

INTEMPÉRIES AU NIVEAU DES COMMERCE

Suite aux intempéries dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 2024, plusieurs commerces ont subis des dégâts dus aux coulées de boue.

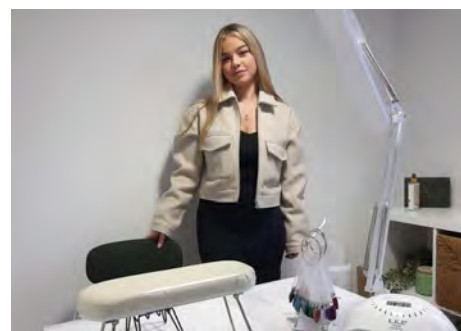
Le Convivial, la Boucherie/Charcuterie GUEROUT, qui eux ont du fermer leurs commerces.

Mais aussi la Plume de Cires et la Boulangerie GEOFFROY, malgré l'inondation ont pu eux rester ouverts.

Malheureusement, Le CONVIVIAL n' a pas pu réouvrir ses portes pour le moment.

La Boucherie/Charcuterie GUEROUT, a réouvert son commerce le 8 octobre 2024, soit cinq mois après les dégâts causés par les intempéries.

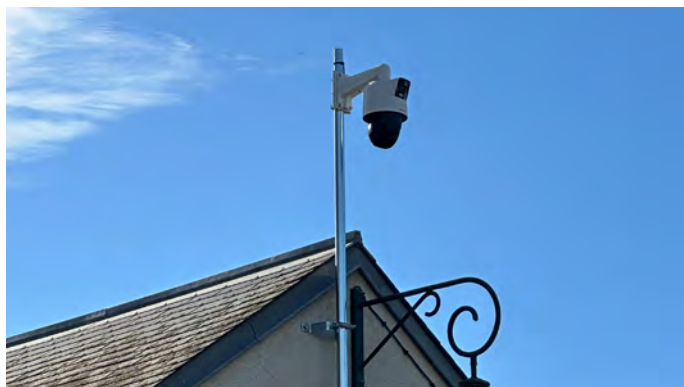
VIRGINIE COUTURE 



INSTALLATION DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Nous vous le disions dans le bulletin précédent, la commune est à présent dotée de dix-huit caméras de surveillance réparties sur tout le territoire couvrant notamment les entrées et sorties de Cires-lès-Mello.

Les caméras installées nous donnant entière satisfaction, il a été décidé d'en mettre huit supplémentaires. Celles-ci seront réparties à des points stratégiques entre le Tillet et Cires-centre.



Les demandes de subventions ont été sollicitées auprès de diverses organismes.

Au cours du mois de janvier 2025, les commissions de sécurité et de travaux vont se réunir pour définir l'avenir de plusieurs dossiers avant leurs passages en conseil municipal :

- Aménagement de la rue de Tanfort (entrée de Cires en venant de Balagny) afin d'essayer de réduire drastiquement la vitesse pour une meilleure protection des riverains,
- Accès à la verbalisation électronique (convention avec la Préfecture ANTAI),
- Prise d'un arrêté concernant l'enlèvement des déchets sauvages et fixer les montants des amendes attribuées,
- Remise à jour du dossier de fermeture au public du parking de la salle Ernest Lesur. Celui-ci devenant uniquement réservé aux associations et aux particuliers qui réservent cette salle,
- Redéfinir au niveau local le Plan Communal de Sauvegarde. Celui-ci devant être intégré dans le Plan Inter-communal en étude au sein de la Communauté de Communes Thelloise avec en prévision une meilleure formation des élus en poste, en tenant compte des enseignements des graves intempéries du mois de mai.

CLAUDE BAUDSON 

INTEMPÉRIES

CATASTROPHE NATURELLE DU 1^{ER} MAI 2024

SOLIDARITÉ EXEMPLAIRE FACE À LA CATASTROPHE NATURELLE

Les coulées de boue du mois de mai ont mis notre commune à rude épreuve, causant des dégâts importants dans plusieurs quartiers. Rues submergées, commerces et habitants sinistrés, équipements municipaux endommagés : l'ensemble de notre communauté a été touché. Cependant, au milieu de cette épreuve, un formidable élan de solidarité a permis à Cires-lès-Mello de se relever.

Grâce à la mobilisation de nombreuses personnes et institutions, les efforts de nettoyage et de sécurisation se sont enchaînés pour rétablir la vie quotidienne. Les nombreuses rues touchées ont été nettoyées malgré des conditions difficiles, tandis que les services techniques et les pompiers ont assuré la sécurité des habitants.

UN GRAND MERCI À NOS HÉROS DU QUOTIDIEN

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude aux nombreux acteurs qui ont contribué :

- Les pompiers du CPI de Cires-lès-Mello, en collaboration avec le SDIS de l'Oise et l'Amicale des sapeurs-pompiers de Hermes, pour leur présence le soir de la catastrophe et leur aide auprès des habitants sinistrés les jours suivants,
- Les services techniques et administratifs municipaux qui ont travaillé sans relâche, certains revenant de congés pour répondre à l'urgence,
- Les commerçants solidaires qui ont offert des repas ou des boissons aux équipes mobilisées, et tous ceux qui ont soutenu les sinistrés,
- Le Conseil départemental de l'Oise, qui a dépêché une balayeuse, une lame et un tracteur en renfort,
- La Communauté de communes Thelloise et la ville de Nogent-sur-Oise, pour le prêt de bennes de collecte,
- La Croix-Rouge française et le Secours Catholique pour leur aide auprès des personnes isolées et vulnérables, en partenariat avec le CCAS,
- Les habitants et bénévoles de tous âges, pour leur entraide et leur civisme exemplaire.

UNE SOLIDARITÉ QUI NOUS REND FIER

Cette épreuve a montré combien la solidarité est au cœur de notre communauté. Un immense merci à toutes et tous pour votre mobilisation et votre soutien aux sinistrés. Ensemble, nous avons et vous avez contribué à redonner à Cires-lès-Mello tout son éclat.



FABIEN DELVALLET

COMMUNICATION

LE TILLET SE DOTE D'UN PANNEAU LUMINEUX

La communication municipale est un aspect crucial du fonctionnement des collectivités locales en 2025, jouant un rôle central dans le maintien du lien entre la municipalité et ses habitants.

À ce titre, il était promis, il arrivera sauf retard fin février !

Soucieux d'informer la totalité de la population ciroise sans distinction, un double panneau lumineux d'information dernière génération sera installé au Tillet, au niveau de la place.

L'achat de ce panneau a coûté 22 000 € HT à la municipalité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

Fabienne a rejoint la commune en juin dernier en provenance de Nogent-sur-Oise où elle s'occupait du secteur jeunesse de la Médiathèque. Découvrez son biblio portrait :

- Un endroit idéal pour lire : le canapé,
- Un livre jeunesse préféré : la colère de Banshee de Jean-François Chabas,
- Un livre adulte préféré : le livre des sœurs de Amélie Nothomb,
- Une série préférée : Years and years de Russell T Davies,
- Un film préféré : le règne animal de Thomas Cailley,
- Un endroit préféré dans la bibliothèque : bien calée entre les romans et les BD.

BILAN DES ACTIVITÉS 2024

• 28 - 29 septembre : Biblis en folie

Evènement national visant à mettre en valeur les bibliothèques. Le public a été invité à découvrir ou redécouvrir la bibliothèque de proximité.

Le samedi 28 septembre, les enfants et les adultes avaient la possibilité de jouer sur place à des jeux de société empruntés à la Médiathèque de l'Oise pour l'occasion.

Le dimanche 29 septembre, la bibliothèque était ouverte de 9h30 à 16h. Le public a été accueilli le matin par un petit déjeuner et les usagers ont pu profiter du lieu : jeux de société, jeux en ligne ou lecture.

Quelques grands-parents et jeunes parents ont découvert la bibliothèque ce jour-là et se sont inscrits.

• 9 novembre 10h30 - 12h : Le Café nouveautés

Après la réouverture de la bibliothèque et l'arrivée de notre bibliothécaire le 1er juin, cette nouvelle proposition à destination des adultes et des enfants avait pour but d'accueillir les lecteurs qui avaient envie de découvrir les dernières acquisitions (romans, BD, documentaires adulte et albums jeunesse). Ce moment convivial a rassemblé une vingtaine de personnes.



• 30 octobre 15h - 16h30 : Atelier créatif Halloween

Il s'agissait de la réalisation d'un petit livret sous la forme d'un imagier de créatures.

L'atelier destiné aux jeunes à partir de 6 ans a réuni huit enfants.



• 11 décembre 15h - 16h30 : atelier créatif Noël

L'atelier consistait à réaliser une carte de vœux de Noël. Cette animation s'adressait aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Neuf personnes ont participé : six enfants et trois adultes.



LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE JANVIER À JUIN 2025

- 21 janvier au 22 février :

Exposition de peintures sur le patrimoine local de Alain Sébillote

- 25 janvier à 17h :

Nuit de la lecture autour du patrimoine local,
Balade contée
«Vincent Gougeat, un gars qui conte dans la vie»

- 12 février de 15h à 16h30 :

Atelier créatif / Saint-Valentin

- 19 mars de 15h à 16h30 :

Atelier créatif / Marque-page «printemps»

- 1^{er} - 30 avril :

Exposition jeunesse / Les carnets de Cerise

- 21 mai :

Atelier créatif / Fête des mères

- 11 juin :

Atelier créatif / Fête des pères

Souhait de soutenir la culture à Cires-lès-Mello et le développement de la bibliothèque, les créneaux à destination des élèves des écoles ont été maintenus, les collections d'ouvrages ont été renouvelées pour un montant de 3 751,11 € et un investissement pour du mobilier plus moderne et plus fonctionnel a été effectué pour un montant de 9 400 €. Vous pourrez découvrir la nouvelle implantation très prochainement.

La cotisation reste à 5 € pour les adultes et la gratuité est toujours octroyée aux enfants de - 18 ans.



Gamme choisie pour le nouveau mobilier de la bibliothèque - Photos non contractuelles

CINÉMA DE PLEIN AIR

Pour la 2ème année consécutive, un cinéma de plein air a été proposé avec la diffusion du film d'Artus, « Un p'tit truc en plus ».

Après un report dû aux conditions météorologiques, la séance a pu se tenir le 21 septembre au stade Henri Bailly, réunissant encore de nombreux habitants cirois.

Les associations Cir'Escalade, l'APEEPT, FJEP association danse et gymnastique et l'Us Cires les Mello ont proposé des friandises et boissons.

La municipalité travaille en 2025 pour la tenue d'une 3ème édition.



ÉDUCATION

NOS ÉCOLES COMMUNALES

L'éducation est un pilier essentiel du développement d'une commune. Les actions mises en place contribuent à faire de Cires-lès-Mello un lieu propice à l'épanouissement des enfants.

EFFECTIFS ÉCOLES COMMUNALES 2024 - 2025

356 élèves de maternelle et d'élémentaire ont repris le chemin de nos écoles communales à la rentrée de septembre. En comparaison à la rentrée scolaire 2023 - 2024, neuf enfants supplémentaires ont été scolarisés. C'est une première hausse des effectifs depuis plusieurs années qu'il est important de notifier. Cette dernière ne pourrait être que provisoire au regard du grand nombre de CM2 des deux écoles qui partiront en 6ème l'an prochain, à savoir 51 élèves pour une prévision de 36 enfants entrant en petite-section.

GROUPE SCOLAIRE DU TILLET :

Petite Section Moyenne Section	Petite Section Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
M. Bourguignon	Mme Mascetti	Mme Bonnet	Mme Fournier Mme Meaux	Mme Broissard	Mme Juillard	M. Adell
6 PS / 11 MS 17 élèves	8 PS / 10 MS 18 élèves	14 GS 14 élèves	20 CP 20 élèves	13 CE1 / 9 CE2 22 élèves	7 CE2 / 15 CM1 22 élèves	19 CM2 19 élèves
Effectif total : 132 élèves répartis dans 7 classes soit une moyenne de 18.9 enfants par classe						

ECOLE MATERNELLE DU CENTRE :

Petite Section Moyenne Section	Petite Section Grande Section	Moyenne Section Grande Section
Mme Malhomme	M. Pinson	Mme Commont
26 élèves	26 élèves	27 élèves
Effectif total : 79 élèves répartis dans 3 classes soit une moyenne de 26.3 élèves par classe		

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE :

CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2
Mme Kvaternik	M. Guefveneu	Mme Arnette	Mme Cler	Mme Thébault Mme Terese	M. Debats
23 CP 23 élèves	6 CP - 15 CE1 21 élèves	15 CE1 - 10 CE2 25 élèves	16 CE2 - 10 CM1 26 élèves	18 CM1 - 6 CM2 24 élèves	26 CM2 26 élèves
Effectif total : 145 élèves répartis dans 6 classes soit une moyenne de 24.2 élèves par classe					

POINT BUDGETAIRE**BUDGET DE FONCTIONNEMENT :**

Le budget alloué aux écoles par la municipalité constitue un enjeu crucial pour garantir la qualité de l'éducation, l'accès à des infrastructures adaptées et le bien-être des élèves. La commune de Cires-lès-Mello joue un rôle central dans la gestion des ressources nécessaires pour soutenir ses établissements scolaires.

L'efficacité de ces investissements reflète l'engagement de la mairie à répondre aux besoins des élèves et à contribuer à leur réussite, tout en veillant à l'équité entre les différentes écoles communales.

Pour exemple, en 2024 et comme tous les ans depuis le début du mandat, les crédits de fonctionnement ont été augmentés pour atteindre 40 € par élève et par classe ainsi que 80 € pour le budget de direction. Sur l'année civile, un peu plus de 14 000 € ont été alloués permettant notamment de couvrir les dépenses liées à la fourniture de matériel pédagogique.

Avec la hausse des coûts des transports, la municipalité a revu sa participation en augmentant de 250 € à 300 € par classe le financement à une sortie scolaire. Des cars sont également financés tout au long de l'année par la collectivité pour les transports à la piscine de Chambly et au gymnase Céline Goberville.

Le budget des parents a également été pris en compte avec le maintien du tarif de la restauration scolaire à 5 € depuis 2 ans. En effet, cette non-augmentation est une mesure qui prend en compte à la fois les enjeux économiques des familles, la mission éducative de la municipalité et la volonté de préserver un service public de qualité, accessible à tous.

Ces budgets de fonctionnement alloués aux écoles et la tarification de la restauration scolaire seront proposés à l'identique lors du vote du budget 2025.

Parallèlement, la municipalité a poursuivi ses actions à travers le financement des livres, le passage du père Noël, et la participation à un spectacle de Noël pour les élèves des écoles maternelles.

De même, les ATSEM, agents de restauration, agents techniques et d'entretien œuvrent chaque jour pour offrir aux enfants un environnement de quiétude favorable à leur épanouissement scolaire.



BUDGET D'INVESTISSEMENT :

À l'école du Tillet, une classe n'avait pas pu être équipée d'un Ecran Numérique Interactif (ENI) et d'un nouveau tableau blanc en raison des travaux. C'est chose faite depuis janvier.

Le coût de cet investissement s'élève à 5 982.66 € TTC.

Avec cet achat, l'ensemble des classes élémentaires communales sont pourvues d'un ENI ou d'un Vidéo Projecteur Interactif.

Investir dans un ENI pour les écoles fut une opportunité qui a été saisie avec « l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ». Cet outil permet d'enrichir l'enseignement, de favoriser l'interactivité et la collaboration, et de répondre aux besoins diversifiés des élèves. En intégrant ces outils modernes dans les classes, les écoles préparent les élèves à un futur où les compétences numériques seront essentielles, tout en rendant l'apprentissage plus attractif et plus accessible.

**LA RÉNOVATION DES TOILETTES DE L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE**

Les toilettes extérieures du groupe scolaire Jean de la Fontaine trop vétustes et ne répondant plus aux normes d'hygiéniques et énergétiques vont être rénovées en 2025.

Cette rénovation aura plusieurs impacts positifs sur les élèves, tant au niveau de leur bien-être physique que psychologique. En effet, une étude nationale datant de 2022 démontrait que huit enfants sur dix scolarisés en primaire évitaient d'utiliser les toilettes à l'école.

Ces nouvelles toilettes offriront un environnement accueillant et moderne respectant les besoins des élèves.

Cet aménagement visera à respecter les principes tels que fonctionnalité, organisation des espaces, optimisation de l'énergie et maîtrise des coûts d'investissement, d'exploitation et d'entretien.

Le budget prévisionnel des travaux actualisé en décembre 2024 est de 146 574 € H.T. Les différents partenaires ont été sollicités pour le subventionnement de cette réhabilitation fonctionnelle et énergétique.

OUVERTURE D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE

Fruit d'un travail de nombreux mois entre l'Institut Médico-Educatif (IME) Lucien Oziol, l'Education Nationale et la municipalité, une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) a vu le jour à l'école primaire du Tillet à la rentrée de septembre 2024.

Pour permettre le fonctionnement de cette structure, l'Education Nationale a créé un poste d'enseignant spécialisé auprès des enfants de l'UEE. Cette unité accueille des enfants et leurs éducatrices au sein de l'école. Ces derniers sont présents tous les jours, en demi-journée à raison de 12 heures d'enseignement minimum par semaine, et fréquentent la restauration scolaire de manière assidue.

L'un des objectifs est de permettre à ces élèves de participer aux activités scolaires régulières lorsque cela est possible et bénéfique pour eux. Cela leur permet de développer des compétences sociales, en interaction avec les autres élèves de l'école.

L'ouverture d'une UEE offre une richesse à l'ensemble de la communauté scolaire, qui bénéficie de la diversité des profils d'élèves. Cela peut également sensibiliser les autres élèves à la question de l'inclusion et du respect des différences, renforçant ainsi des valeurs de solidarité et d'empathie.

Cette unité permet également d'optimiser l'utilisation des ressources de l'école tout en maintenant un lien avec l'ensemble des classes. Par exemple, certains matériels éducatifs ou outils numériques peuvent être partagés entre l'UEE et les autres classes de l'établissement.

Pour rappel, la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005, également appelée loi pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées», vise à garantir l'accès des personnes en situation de handicap à l'ensemble des droits civiques, économiques, sociaux et culturels, et notamment à l'éducation. Son objectif principal est de permettre une réelle égalité des chances en facilitant leur participation à la vie sociale, professionnelle et scolaire.

La commune, via le pôle Education et l'ouverture de cette UEE souhaitait s'inscrire dans cette approche inclusive.



AIRE DE JEUX

La commune s'est vue contrainte de condamner et de démonter l'aire de jeux située rue de la Station, devenue dangereuse pour les enfants, tout en laissant le boulodrome accessible.

Bien plus qu'un simple lieu de divertissement pour les enfants, une aire de jeux est un équipement important pour le développement physique, social et émotionnel des jeunes et un lieu de rencontre pour les familles. Cette seule aire de jeu se doit d'être remplacée.

Aussi, l'inscription au budget d'une nouvelle aire de jeu, plus moderne et adaptée au plus grand nombre sera proposée au budget 2025. Les devis sont en cours de réalisation.

RETOUR SUR LES PESÉES DE LA RESTAURATION DU TILLET

PROJET DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES DE LA COMMUNE.

Ce projet est réalisé dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets de la Communauté de communes Thelloise. La première semaine de pesées a eu lieu du 8 au 12 février 2021 à la restauration de Cires centre. La seconde a eu lieu du 9 au 13 décembre 2024 à la restauration du Tillet.

LES CHIFFRES :

En 2021, le ratio moyen de gaspillage : 64.71g/ convive.
En 2024, le ratio moyen de gaspillage : 62.03g/ convive.
Moyenne nationale : 110g/ convive.

Les résultats sont extrêmement encourageant pour la commune.

Des actions avaient été mises en place, comme la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire et l'équilibre alimentaire par des animations. Des directives lors du renouvellement du marché pour la restauration scolaire avaient été exigées afin de réduire le gaspillage alimentaire et améliorer la qualité des menus.

Des pistes d'amélioration sont envisagées, comme le compostage et des recommandations pour une valorisation de proximité.

LE CADRE LÉGISLATIF

Loi du 10 février 2020 :

- Réduction du gaspillage de moitié d'ici 2025.

Démarche de lutte dans les collectivités d'ici le 1er septembre 2016,

Généralisation du tri à la source pour tous les producteurs d'ici 2024 (mise à jour loi AGEC),

La prévention des déchets, et la réduction des gaz à effet de serre. Les actions prioritaires sont la réduction du gaspillage, l'utilisation des invendus, et la valorisation animale et énergétique.



■ Vente de bacs à prix coûtant

Le samedi 29 mars 2025 aura lieu la première opération de vente de bacs à prix coûtant pour les ordures ménagères et les déchets végétaux.

Il sera possible d'acheter au choix un bac de 120L ou un bac de 240L pour les ordures ménagères ainsi que 1 ou 2 bacs de 240L pour les végétaux.

Les bacs pourront être empilés pour pouvoir les rentrer dans votre véhicule (avec les roues à monter à domicile). Veuillez à prévoir suffisamment de place !

Cette vente étant réservée aux habitants du territoire, un justificatif de domicile devra être présenté le jour du retrait. Le paiement se fera le même jour, par carte bancaire uniquement.

Inscription obligatoire par téléphone au 03.44.26.99.50 et tapez 1 ou en remplissant le questionnaire en ligne sur le site www.thelloise.fr au plus tard le 31 janvier 2025, dans la limite des places disponibles.

Bacs	Dimensions (mm)	Prix
120 L	H 932 x L 480 x P 553	25,32 €
240 L	H 1003 x L 580 x P 738	35,48 €

Informations extraites du Mag' HIVER 2024 de la Thelloise

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL & BROYAGE SUR PLACE

En ce début d'année, nous vous proposons de déposer votre sapin et d'assister à son broyage sur place. Pour ceux qui le souhaitent, vous avez pu repartir avec du broyat pour pailler votre jardin et enrichir vos plantations.



Paillage naturel : Protégez et nourrissez vos sols avec le broyat de votre sapin.

Geste éco-responsable : Limitez les déchets et participez à l'économie circulaire.

Jardinage durable : Réutilisez les ressources naturelles tout en embellissant votre espace vert.

Les permanences ont eu lieu à Cires-centre le samedi 18 et au Tillet le samedi 25 janvier.

Sur place, un élu local et un agent étaient présents, l'occasion d'échanger autour d'une boisson chaude sous une tonnelle.



OPÉRATION HAUTS DE FRANCE PROPRES



Le 15 mars 2025, nous proposerons à nouveau aux Ciroises et aux Cirois, de participer le temps d'une journée à l'opération Hauts de France Propres.

LE TRI SÉLECTIF AU CIMETIÈRE

Dans les prochaines semaines, vous allez voir évoluer les espaces dédiés aux déchets. Des poubelles spécifiques et un composteur vont être mise en place avec une signalétique pour vous guider.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, À VOS CÔTÉS POUR VOUS SOUTENIR

Cette année a eu son lot d'événements préoccupants pour certains membres de notre communauté, qu'ils soient financiers, sociaux, sanitaires ou liés aux intempéries.

Le Centre Communal d'Action Sociale veille à accompagner tous les administrés traversant une situation difficile en évaluant et orientant de façon optimale ses bénéficiaires vers les organismes compétents.

Il exerce un réel lien social auprès de nos aînés notamment avec la traditionnelle « galette des Rois » offerte aux aînés de plus de 65 ans. Ils étaient cette année 130 à se réunir pour partager cet après-midi sucré et musical.



Le repas des aînés auquel 133 personnes se sont retrouvées en avril dernier, l'occasion d'honorer nos doyens et de partager un instant mettant nos aînés au centre de cette journée.





La distribution des colis de Noël réalisée par les membres du CCAS en décembre, dans lesquels des cartes vœux confectionnées par les élèves de l'école élémentaire Jean de la Fontaine ont été glissées, qui a réuni une grande majorité d'entre eux. Ce fût un moment convivial d'échange et de partage.

Le plan canicule qui visait à recenser les personnes isolées et/ou fragiles afin d'assurer une veille téléphonique et/ou physique a été mis en place fin juillet et a permis de ne laisser personne dans une situation difficile durant cette vague de chaleur que nous avons rencontrée.

Le Centre de Soins Infirmiers, et son équipe a lui aussi été mobilisé davantage tout au long de l'année afin de proposer des prestations de soins en centre et à domicile 7 jours sur 7, l'objectif étant de répondre favorablement à l'accès au soin pour nos administrés et ceux des communes avoisinantes.

À ce titre nous remercions l'ensemble de l'équipe pour son implication et son dévouement.

À la suite des intempéries qui ont fortement impactés notre ville le 1er mai dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a répondu présent pour recenser les sinistrés, leurs besoins et ainsi les orienter, les soutenir et les accompagner au mieux face à l'ampleur des inondations et des coulées de boue répandues sur plusieurs quartiers de notre ville.

Notre service est accessible à tous les administrés habitants la commune que ce soit pour l'accès aux droits, la lutte contre l'exclusion, le soutien aux seniors, le soutien au logement, le soutien aux personnes en situation de handicap, les proches aidants...

Un agent peut vous recevoir sur rendez-vous afin de vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'agent d'accueil de la mairie.

Le président, et l'ensemble du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale vous adressent leurs vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour l'année 2025.

Dans le but d'améliorer la qualité de service, nous avons dû ajuster nos procédures d'inscription pour les festivités proposées ainsi que pour le colis de Noël et les bons d'achats.

Pour rappel l'âge requis pour participer aux festivités est de :

- 65 ans pour la galette des rois & le repas des aînés,
- 70 ans pour le colis de Noël & les bons d'achats.

Nouvelles Modalités :

- Formulaire en ligne* : Vous pourrez vous inscrire en ligne via notre site web. Ce processus simplifié permettra une prise en compte immédiate de votre inscription.
- Formulaire papier* : Si vous préférez, vous avez également la possibilité de remplir un formulaire papier disponible à la mairie.

*Un justificatif de domicile devra être joint au formulaire.

Date limite d'inscription : Assurez-vous de retourner votre formulaire d'inscription pour le repas des aînés avant le 1er mars 2025.

**RETOUR
EN IMAGES
SUR LES
FESTIVITÉS
MUNICIPALES
2024**





PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ACTE'1MPRO

La troupe Acte '1mpro a été créée il y a 4 ans, par Jean-Luc Navoizat, professeur de théâtre et metteur en scène, dès son arrivée dans la commune.

La première année était une année covid et l'association est restée dormante.

Nous avons commencé notre activité en 2022 avec six adhérents. Aujourd'hui, l'association compte une douzaine d'adhérents ce qui pour une troupe de théâtre est plutôt pas mal. La première année, nous avons monté «Cluedo», qui était une pièce d'intrigue policière où se mêlait théâtre et improvisation. Puis nous avons pris un virage pour ne plus monter que des pièces de théâtre.

La deuxième année, nous avons monté «Sexe mensonge et jalousie». Et enfin, l'année dernière «Des tiques et des tocs». Au total depuis son commencement, la troupe a effectué six représentations en 3 ans avec plus de 600 spectateurs. Cette année, nous montons «Le diable au cor». Et devant le succès grandissant que suscite la troupe, pour 2025, nous avons programmé quatre représentations sur fin mai et début juin 2025.



CACM

La Compagnie d'Arc de Cires lès Mello (CACM) a formé des générations d'archères et d'archers depuis sa fondation en 1819.

Avec bientôt 206 ans, la CACM est peut-être bien, de toutes les associations de notre commune, celle qui est jeune depuis le plus longtemps!

2024 restera toutefois dans nos mémoires comme l'année où le ciel nous est tombé sur la tête, puisque notre Jeu d'Arc, route de Foulangues, a été dévasté par la coulée de boue du mois de mai.

Mais la CACM a la vie dure, elle se reconstruira... et continue mordicus son activité en salle Céline Goberville toute l'année le samedi après-midi.

Depuis la rentrée de septembre et grâce au Forum des Associations, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues, jeunes et adultes et les accompagner dans leur découverte de notre sport et de ses traditions.

Après leurs premiers succès lors des épreuves de passages de plumes et de flèches organisées chaque mois, toutes et tous ont souhaité faire leur entrée dans la Compagnie, après avoir choisi les parrains et marraines qui les accompagneront dans leur progression.

La CACM donne rendez-vous en mars à celles et ceux qui souhaitent s'initier au tir à l'arc, puisque la Fédération (FFTA) propose une licence découverte à prix réduit à partir du printemps.

Nous proposons également chaque samedi de septembre des séances d'animations encadrées par nos archères et archers bénévoles, afin de permettre à qui le veut d'essayer avant de s'engager sur une licence annuelle.

A bientôt sur nos pas de tirs...



Comité de jumelage

35 ans d'amitié ça se fête ! Amis Français et Allemands se sont retrouvés dès le vendredi pour un week-end placé sous le signe de l'amitié, de la joie et du partage.

Goûter et soirée dans les familles le vendredi, découverte du patrimoine Isarien et de la gastronomie française le samedi avec la visite du domaine de Chantilly.

Le dimanche matin était organisée une cérémonie pour la plantation d'un arbre, symbole de la mémoire de ceux qui nous ont quittés. Pour clôturer ce week-end, nous avons été reçus pour une réception officielle. Après les discours d'anniversaire, les échanges de cadeaux et un bon repas, il a fallu se quitter.

Nous nous retrouverons en juin 2025 à Bruchmühlen !
Merci à la commune de Cires-lès-Mello pour son aide.

« La fraternité a ses racines dans le cœur des hommes »



VÉLO CLUB CIROIS

Tout d'abord nous remercions vivement la mairie pour le prêt d'un local qui nous est très utile pour entreposer notre matériel ainsi que les partenaires sponsors du club.

En 2024, le VÉLO CLUB CIROIS a fêté ses 10 ans !!

Le VCC compte 35 adhérents : 7 féminines, 15 adultes et 20 jeunes. Le club est ouvert aux petits les samedis après-midi pour le VTT. Les grands peuvent se rejoindre les dimanches matin pour une balade conviviale en VTT ou à vélo de route.

Le bilan de l'année 2024 est très positif. Nous avons organisé le 14 avril une compétition VTT au Tillet (enfants et adultes) et les 2 juin et 5 octobre des randonnées au départ de Cires-lès-Mello avec une participation variant de 100 à 200 personnes.

Les adhérents participent régulièrement à des randonnées dans le coin, des compétitions dont l'Ufolep challenge Oise VTT et les 6h de Cergy.

Quelques dates à retenir pour 2025 :

- Le 18 mai 2025 - Randonnée René Gérard VTT et Marche
- Le 27 septembre 2025 – Randonnée Nuit du Thérain VTT et Marche nocturne

Venez nombreux !! Bonne ambiance assurée !! Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2025.



RANDONNÉES CIROISES

Une trentaine de personnes sont adhérentes à cette association et participent régulièrement à ses sorties. Le club ayant été créé en 1995. Ces randonnées sont ouvertes à toutes et à tous et ont lieu, en principe, chaque 1er dimanche du mois. Le point de rendez-vous est fixé à la Maison de la Randonnée (face à la gare) avec un départ à 13h45. Merci d'être présent(es) un ¼ avant celui-ci. Le planning des sorties est discuté et approuvé lors de notre Assemblée Générale, qui a eu lieu vendredi 10 janvier 2025 à 19h.

Cette année encore de très beaux parcours ont été réalisés, malgré le temps quelques fois incertain (Parcours après-midi 10-12 kms env).

Le 2 juin, nous avons organisé une sortie journée en co-voiturage avec visite guidée d'AMIENS, de sa Cathédrale, du Quartier Saint-Leu, puis déjeuner libre et après-midi « au fil de l'eau » pour découvrir les hortillonnages, que toutes et tous ont appréciés.

Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenu(e)s. Pour tout renseignement, téléphonez à Mme Christiane ANDIOLE, Présidente de l'Association au 06 11 75 53 08. Pour 2024, la cotisation annuelle était de 17 €/personne et de 1,50 € par sortie pour les non-adhérent(e)s. Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements de pluie.



SENLIS TT

Le club de Tennis de Table de Senlis (Senlis TT) est l'un des plus anciens clubs de tennis de table de l'Oise et il est aussi le plus gros avec près de 170 licenciés cette année. Nous bénéficions, avec les Jeux Olympiques et l'effet « Lebrun », d'un véritable engouement pour notre sport.

Le club accueille des joueurs de tous âges (la plus jeune joueuse de notre école de Ping a 5 ans, le plus ancien en a 79) de tous niveaux et pour une pratique en mode Loisir ou en mode Compétition. Tous les joueurs bénéficient d'un encadrement sportif adapté et bienveillant qui leur permet de progresser et de prendre plaisir à taper dans la balle.

Nous avons plusieurs équipes jeunes et adultes évoluant du niveau départemental au plus haut niveau régional ainsi que des compétiteurs individuels. Notre joueur Alexandre Kock a notamment été sacré Champion de l'Oise en 2024.



La section de Cires-lès-Mello a été créée en septembre 2021. Une vingtaine de licenciés y pratiquent le lundi et le samedi sous la direction de Khadidja. Bien que très récente, cette section recèle déjà quelques pépites. Ainsi, Emrys Orneau a été sacré vice-champion de l'Oise 2024 en catégorie Benjamin et a déjà reçu les honneurs de la ville de Senlis en juin pour ses performances. La relève est assurée.

Au-delà des activités sportives, c'est surtout le plaisir de nous retrouver et de partager des moments conviviaux qui nous anime. Vive le TT SENLIS !

Pour toute information complémentaire : www.senlistt.com

TENNIS CLUB CIRES-BALAGNY

Depuis octobre 2023, le club a élargi ses horizons en introduisant le Pickleball, une discipline dynamique, convivial et ludique récemment intégrée à la FFT. Cette nouveauté a connu un franc succès, attirant de nombreux nouveaux adhérents et nous poussant à ouvrir deux créneaux supplémentaires. Grâce au soutien de la commune de Cires-lès-Mello, nous avons la chance de pratiquer cette activité dans de très bonnes conditions au gymnase Céline Goberville.

Le 15 décembre dernier, le club a organisé son premier tournoi interne en doubles surprise, un événement convivial qui a rassemblé nos membres dans une ambiance chaleureuse et amicale.



Les 17, 18 et 19 janvier 2025, le Tennis Club sera fier de représenter ses couleurs à l'Open de France Hiver de Pickleball, qui se tiendra à Marcq-en-Barœul (Nord). Une délégation d'une dizaine de joueurs et joueuses y participera avec enthousiasme.

Le tennis, quant à lui, reste au cœur de nos activités. L'école de tennis accueille les enfants de 6 à 10 ans chaque mercredi matin au gymnase. Par ailleurs, quelques créneaux sont également disponibles pour les adultes souhaitant s'initier.

Jérôme ROSSINY – Président

APEEPT

L'APEEPT, c'est l'association des parents d'élèves des écoles publiques du Tillet.

Créée en juin 2024 par Karen (présidente), Gwoenaelle (trésorière), Aurélie (secrétaire), Chloé (vice-présidente), Sarah (trésorière adjointe), et Muriel (secrétaire adjointe). Nous sommes 6 personnes motivées et pleines d'idées pour le bonheur de tous les enfants.

Plusieurs actions ont déjà été réalisées. La première a été la kermesse de l'école, qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années.

Nous avons organisé une vente de brochettes de bonbons pour halloween, un loto 100% gagnant pour Noël, et des concours (déguisement, dessin) avec des petits cadeaux pour tous les participants.

En tant qu'association nous avons pu participer au Ciné plein air organisé par la commune de Cires les Mello, et nous espérons continuer à nous investir dans la vie associative et culturelle de la ville.

Nos débuts sont plutôt prometteurs et nous sommes plus que motivées pour la suite.

En 2024 nous avons déjà de nombreux adhérents et nous comptons sur 2025 pour transmettre cette envie au plus grand nombre de parents. Plus nous serons dans l'association, plus nous pourrons faire des événements pour nos enfants et récolter des fonds pour les sorties et les projets de l'école maternelle et élémentaire du Tillet.



DES ASSOCIATIONS COMPÉTITRICES !



Montataire / St Leu-d'Esserent / Cires-les-Mello / Chantilly

Judo adapté : douze nouveaux titres obtenus le 14 décembre à Avion

Le championnat régional de Judo adapté qui s'est déroulé samedi 14 décembre à Avion dans le Parc de Calais a vu une belle participation du club de Montataire. Saint-Léon d'Esserent, Cires-les-Mello, Montataire, Chantilly et St-Leu d'Esserent ont obtenu douze nouveaux titres de champions.

Alors, remerciez-les pour leur victoire !

Le championnat régional de Judo adapté qui s'est déroulé samedi 14 décembre à Avion dans le Parc de Calais a vu une belle participation du club de Montataire. Saint-Léon d'Esserent, Cires-les-Mello, Montataire, Chantilly et St-Leu d'Esserent ont obtenu douze nouveaux titres de champions.

Alors, remerciez-les pour leur victoire !

Le championnat régional de Judo adapté qui s'est déroulé samedi 14 décembre à Avion dans le Parc de Calais a vu une belle participation du club de Montataire. Saint-Léon d'Esserent, Cires-les-Mello, Montataire, Chantilly et St-Leu d'Esserent ont obtenu douze nouveaux titres de champions.

Alors, remerciez-les pour leur victoire !

VELO CLUB CIROIS

commune de **Cires-les-Mello**

ENFANTS 9:30
ADULTES 14:00

14 AVRIL 2024

infos : **VELOCLUBCROIS**

VELO-CLUB-CIROIS.clubeo.com

OUVERT À TOUTES ET À TOUS LICENCIÉS OU NON À PARTIR DE 5 ANS

INSCRIPTIONS EN LIGNE ou SUR PLACE (+3€)

DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES !



Acte'1mpro (Théâtre)	Jean Luc Navoizat	acte.1mpro@laposte.net
AFCOR (Amicale Française des Collectionneurs d'Outils de Repassage)	Agnès Lemoine	afcor.marly@gmail.com
ALR (Amitié Loisirs Rencontres)	Raymond Knepper	alr.60660@gmail.com
Amicale Sportive des Sapeurs-Pompiers	Stéphane Ceccarello	cpicireslesmello@gmail.com
APEEPT (Association des Parents d'Élèves des Écoles du Tillet)	Karen Rohou	apeept60660@gmail.com
ASPE (Association Sportive Parents d'Elèves)	Vincent Fuvel	vincent.fuvel@ineris.fr
Association du comité des Fêtes	Céline Pagliéro	celineperso@acs-france.net
Montabad (Badminton Montataire)	Mickael Potereau	montabad@live.fr
CACM (Compagnie d'Arc)	Paul Masson	arc.cacm@gmail.com
Cir'escalade	Emmanuel Billet	ciresescalade.secretariat@gmail.com
Comité de Jumelage	Timothée Chilte	comitedejumelageclmb@gmail.com
Compagnie de Tir à la Carabine	Christian Hesse	tir60660@neuf.fr
Familles Rurales	Danièle Knepper	famillesruralesclm@gmail.com
FJEP (Danse & Gymnastique)	Sandrine Roy	roy.sandrine@wanadoo.fr
HCL (Handball)	Michaël Lebec	handloisircires@gmail.com
JKA (Karaté)	Alexis Pinguet	daibutsujka@gmail.com
Judo club municipal Montataire/Cires/Saint Leu	Jérôme Magnier	presidence@judo-montataire.fr
Jump à Cires (Double Dutch)	Emilie Pommarède	jump.a.cires@gmail.com
L'Ascinpathique	Jean Paul Fraysse	jeanpaul.fraysse@orange.fr
Le Saint Hobby (Jeux de plateau)	Conrad Revel	lesainthobby@gmail.com
Les cavaliers de l'escal	Ludivine Six	cavaliersdelescale@gmail.com
Level Up (Danse)	Ophélie Caudron	asso.levelup@hotmail.com
Lire & Communiquer	Isabelle Verbrugghe	iverbrugghe@gmail.com
MAM des Petits Pandas	Silvia Leita	mamdespetitspandas@gmail.com
Randonnées Ciroises	Christiane Andiole	christiane.andiole@orange.fr
Souvenir Nicolas Réty	Martial Bonnet	asso.nicolasrety@yahoo.fr
Tennis Club de Cires les Mello/Balagny	Jérôme Rossiny	tccireslesmello@fft.fr
Tennis de Table de Senlis	Hervé Michel	senlis.tt@gmail.com
Truites CLM (Pêche)	Thomas Nys	truitesclm@gmail.com
UNAape (Parents d'élèves École Jean de la Fontaine)	Sandra Pannier	unaape.jeandelafontaine@gmail.com
UNC (Union Nationale des Combattants)	Jacques Quelen	jacquesetmonique.quelen@sfr.fr
USCM (Football)	Mickaël Guffroy	uscires@orange.fr
Vélo Club Cirois	Mathieu Duc	veloclubcirois@gmail.com

LEURS MESSAGES

**Josiane VANDRIESSCHE, Gérald MERLE, Stéphane GENNARINO et Valérie GAROFALO
pour la liste 100% CIROISE**

Chers concitoyens,

Les événements survenus en 2024, conflits et catastrophes naturelles ne nous ont pas épargnés. Les intempéries de la nuit du 1^{er} au 2 mai 2024 ont laissé la commune dans un état désastreux et la solidarité entre voisins ainsi que l'intervention des services techniques et des pompiers ont permis de donner un peu d'espoir aux Cirois sinistrés.

Ces moments compliqués nous rappellent que malgré toutes les difficultés rencontrées depuis plusieurs années, la solidarité est toujours fortement présente dans notre commune.

Nous remercions également nos associations grâce auxquelles de nombreux divertissements vous sont proposés, aussi bien au niveau sportif que culturel.

Merci aux services municipaux pour leur dévouement et leur implication au quotidien.

Enfin, nous n'oublions pas nos agriculteurs qui sont la base de notre chaîne alimentaire et qui attendent toujours l'aide promise par l'état.

Meilleurs vœux à tous, que 2025 soit propice à l'espoir et au bonheur.

**Virginie BAUDSON, Ludivine SIX et Sandrine CECCARELLO
pour la liste CIRES-LES-MELLO TILLET L'AVENIR NOUS RASSEMBLE**

Ciroises, Cirois,

L'année 2024, a été marquée par des difficultés importantes et par des événements climatiques d'une rare violence. Nous nous associons à ceux qui ont été touchés.

Pour cette nouvelle année, en premier lieu nous vous présentons nos vœux de santé pour chacun de vous et pour vos proches. Que cette nouvelle année soit plus sereine et que vos projets se réalisent.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

29 JAN VIER s1	30 JAN VIER s2	26 FEV RIER s1	27 FEV RIER s2	26 MA RS s1	27 MA RS s2
23 AV RIL s1	24 AV RIL s2	26 M AI s1	28 M AI s2	25 JU IN s1	26 JU IN s2
30 JUI LLET s1	31 JUI LLET s2	28 AO ÛT s1	29 AO ÛT s2	24 SEPT EMBRE s1	25 SEPT EMBRE s2
29 OCT OBRE s1	30 OCT OBRE s2	26 NOV EMBRE s1	27 NOV EMBRE s2	22 DEC EMBRE s1	24 DEC EMBRE s2

S1 : CIRES CENTRE et autres quartiers
(sauf rue de Cagnière, rue du Colombier et rue de Tanfort)

S2 : TILLET, rue de Cagnière, rue du Colombier et rue de Tanfort